



ARRONDISSEMENT DES ANDELYS
CANTON DE FLEURY SUR ANDELLE

Code postal : 27 610
Téléphone : 02-32-48-73-00
Fax : 02-32-49-28-00

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
ORDINAIRE DU LUNDI 06 MAI 2013**

Etaient présents :

Monsieur J-L. ROMET, Maire
Monsieur P. CHIAPELLO,
Monsieur D. KUHN,
Monsieur B. HURAY,
Monsieur X. CHIVOT, Adjoint au Maire,
Messieurs G. DUPUIS, J. HACQUARD, D. HOUSSAYE,
Messieurs F. VIEUX, A. DULONDEL, E. WENGLER,
Mesdames V. DELABRIERE, C. VANDER CRUYSSSEN, M-T. LANGLET,
Conseillers municipaux.

Absents :

Monsieur P. ADAM qui avait donné procuration à Monsieur D. KUHN
Madame C. COLIN qui avait donné procuration à Monsieur X. CHIVOT
Monsieur D. MICHEL qui avait donné procuration à Monsieur J-L ROMET
Madame D. DAVID qui avait donné procuration à Madame V. DELABRIERE
Monsieur M. AGUEZZAÏLOU
Monsieur L. MANIFEL

Secrétaire de séance : Madame M-T. LANGLET.

Assistait également à la réunion : Monsieur Gilbert ROTH, Secrétaire Général.

Convocation du 18 Avril 2013.

Nombre de Conseillers : 20
En exercice : 20
Votants : 18

I) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du Mercredi 27 Mars 2013 :

Avant de démarrer la séance, Monsieur le Maire salue dans le public les jeunes de la MJC A.L.E.R. et deux de leurs animateurs.

Madame VANDER CRUYSSSEN fait part au Conseil Municipal que la transcription de ses propos concernant le SY.G.O.M. lors du « tour de table » sont erronés. Elle propose la rectification suivante : « Une réflexion est aussi à l'étude sur les modalités de la redevance incitative qui sera obligatoire en 2015, par exemple sur le pesage des ordures ménagères ».

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 27 Mars 2013 est approuvé à l'unanimité tel que présenté après la rectification apportée par Madame VANDER CRUYSSSEN.

II) Approbation des Comptes de Gestion de la commune et du lotissement Saint Crespin 2012 :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que les Comptes de Gestion de la commune et du lotissement Saint Crespin établis par le trésorier de Charleval, présentent les mêmes écritures et montants que les Comptes Administratifs de la Commune et du lotissement Saint Crespin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve les Comptes de Gestion de la Commune et du lotissement Saint Crespin 2012.

III) Cession de terrain de Monsieur Frédéric FENET :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que, dans le cadre de la vente de ses terrains le long de la rue Blingue et Chemin du Mulhomme, Monsieur Frédéric FENET cède à la commune de Romilly sur Andelle, une bande de terre le long de ces deux voies aux fins d'en améliorer la sécurité. Il propose au Conseil Municipal la cession à l'euro de cette bande de terre d'une superficie de 523 m² (Section AD).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **donne son accord pour la cession à l'euro d'une bande de terre, propriété de Monsieur Frédéric FENET.**

Aux termes d'un acte à recevoir par Maître QUIGNARD, Notaire à Pont Saint Pierre :

- **autorise Monsieur le Maire ou Monsieur HURAY, Adjoint au Maire, à signer les actes de cession à intervenir.**

Les frais notariés liés à cette cession seront pris en charge par Monsieur Frédéric FENET.

IV) Intégration dans le domaine communal de la voirie et des espaces verts du lotissement l'Épinette :

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal du courrier de Madame Laura CAPOT, Présidente de l'association du Clos de l'Épinette, qui sollicite l'intégration dans le domaine communal de la voirie et les espaces verts du Clos de l'Épinette.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **donne son accord pour intégrer dans le domaine communal, la voirie et les espaces verts du Clos de l'Épinette qui sont en bon état,**
- **autorise Monsieur le Maire ou Monsieur HURAY, Adjoint au Maire, à signer l'acte de cession à intervenir.**

Monsieur HURAY indique qu'il faudra transmettre un courrier à la Communauté de Communes lui demandant qu'elle assure l'entretien de la voirie de ce lotissement et celle du lotissement « La Bergerie ».

N'ont pas encore été intégrés dans le domaine communal, la voirie et les espaces verts du Clos de la Petite Vallée, le lotissement « La Grande Ruelle », le Clos du Moulin Pouchet, la Résidence de l'Étang.

V) Nom du chemin rural derrière la Résidence de l'Andelle :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de dénommer le chemin rural derrière la Résidence de l'Andelle « Sente de l'Andelle ». Il fait part que Monsieur WENGLER propose comme nom de ce chemin « Sente de la Truite ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par 10 voix pour le nom de « Sente de la Truite » et 8 voix pour le nom de « Sente de l'Andelle » décide de dénommer le chemin rural derrière la Résidence de l'Andelle « Sente de la Truite ».

VI) Jurys d'Assises :

Conformément à l'arrêté préfectoral du 28 Mars 2013 concernant la liste préparatoire des jurys des assises, le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne par tirage au sort les personnes suivantes :

Madame Nathalie AERA née WOLFF
Née le 03 Janvier 1970 à Rouen
1839 Rue Camille Saint Saëns

Madame Sandrine GEVREY
Née le 07 Mars 1973 à Louviers
35 Rue de la Reine des Prés

Madame Nicole FRENOY née DESHAYES
Née le 04 Août 1946 à Vitry sur Seine
986 Rue de la Libération

Madame Louise-Marie DELAPORTE née CHAPUIS
Née le 22 Décembre 1946 à Thoiry
1344 Rue de la Libération

Madame Paulette MOREL née DELAMARRE
Née le 05 Novembre 1924 à Grainville
49 Rue Neuve

Madame Marilyn DOS SANTOS GOMEZ née MONY
Née le 03 Août 1954 à Amfreville sous les Monts
584 Avenue de la Gare

VII) Nombre de délégués à l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes de l'Andelle en 2014 :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que, suite à l'intégration de nouvelles communes à la Communauté de Communes de l'Andelle, il a été nécessaire de modifier pour certaines communes, le nombre de délégués pour le prochain renouvellement de l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes.

Il énonce le nombre de délégués pour chacune des 19 communes adhérentes à la Communauté de Communes, indique qu'il n'y aura plus de suppléants excepté pour les communes qui n'ont qu'un délégué.

La commune de Romilly sur Andelle aura toujours six représentants à la Communauté de Communes de l'Andelle.

Le Conseil Municipal est d'accord avec la proposition de l'assemblée délibérante de la Communauté de Communes de l'Andelle, portant sur le nombre de sièges à répartir entre les communes.

VIII) Choix de l'architecte pour le projet bibliothèque-médiathèque : vote à bulletin secret.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commission en charge du projet de la bibliothèque-médiathèque a reçu les deux architectes qui avaient été retenus à l'issue de l'appel d'offres. Il leur a été demandé d'établir une esquisse selon certains critères énoncés comme suit par Madame DELABRIERE : superficie du bâtiment 320 m² avec ouverture sur la Place des Deux Amants, lieu culturel dédié aux livres, aux nouveaux médias, aux nouvelles technologies. Bâtiment qui doit susciter la curiosité, être construit selon les dernières normes environnementales, dans lequel on retrouvera entre autres, une salle d'exposition, de réunion, un espace « contes » et dont l'organisation interne doit être conçue afin de permettre la surveillance par une personne. La salle d'exposition restera accessible indépendamment des horaires d'ouverture de la bibliothèque-médiathèque.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal les deux esquisses numérotées 1 et 2 et invite le Conseil Municipal à se prononcer par vote secret.

Par 18 voix pour l'esquisse numérotée 2 et 1 voix pour l'esquisse numérotée 1, le Conseil Municipal décide de retenir l'esquisse n° 2.

Puis, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du nom des cabinets d'architecture pour chacune des deux esquisses comme suit :

- esquisse n° 1 SARL Arc Architecture de Bernay
- esquisse n° 2 ACUBE représenté par l'architecte
 Monsieur Vincent VANESSE du Havre

Le maître d'œuvre du projet de la future bibliothèque-médiathèque est Monsieur Vincent VANESSE, ACUBE au Havre.

10IX) Questions diverses :

a) Fusion des syndicats SITS et SITE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'à compter du 1^{er} Janvier 2014, il n'y aura plus qu'un seul Syndicat Intercommunal de Transport Scolaire du fait de la fusion du SITS et du SITE.

Monsieur Alain DULONDEL donne connaissance au Conseil Municipal du projet de statut de ce nouveau syndicat qui se dénommera Syndicat de Transport des Elèves Lyons Andelle (STELA).

Il fait part que la commune ne disposera plus que d'un délégué titulaire et un délégué suppléant au niveau de ce syndicat.

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal donne son accord pour désigner Monsieur Alain DULONDEL comme délégué titulaire et Monsieur Xavier CHIVOT comme délégué suppléant. Le Conseil Municipal donne son accord au projet de statuts du syndicat STELA tel que présenté.

b) Promotion interne de quatre agents communaux :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la promotion interne de quatre agents communaux :

- Madame Mélanie GOUDEMARE, ATSEM 1^{ère} classe, (indice majoré 314), et qui est promue ATSEM Principal de 2^{ème} classe (indice majoré 318),
- Monsieur Gilbert ROTH, Secrétaire de Mairie (indice majoré 577) et qui est promu Attaché Territorial (indice majoré 626),
- Monsieur Joël BLOT, Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe (indice majoré 362) qui est promu Agent de Maîtrise (indice majoré 362). Pour cet agent, la prime afférente à son nouveau grade est plus importante, tout comme le déroulement de sa carrière,
- Madame Patricia ETANCELIN, Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe (indice majoré 350) qui est promue Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe (indice majoré 360).

Il propose au Conseil Municipal de créer les nouveaux postes afférents à ces promotions au 1^{er} Mai 2013 et de supprimer les anciens postes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour créer un poste d'ATSEM Principal de 2^{ème} classe, un poste d'Attaché Territorial, un poste d'Agent de Maîtrise, un poste d'Adjoint Administratif Principal de 1^{ère} classe et de supprimer dans l'organigramme du personnel communal, les postes d'ATSEM de 1^{ère} classe, de Secrétaire de Mairie, d'Adjoint Technique Territorial Principal de 2^{ème} classe, d'Adjoint Administratif Principal de 2^{ème} classe.

c) Convention pour CLIS :

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal un projet de convention avec la commune de Pîtres pour la prise en charge financière d'une participation liée à la scolarisation de deux enfants romillois en classe de CLIS à Pîtres.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour ce projet de convention et autorise Monsieur le Maire à le signer.

d) Démission d'un Conseiller Municipal :

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier de démission de Monsieur Mohamed AGUEZZAILOU qui est amené à quitter Romilly sur Andelle en raison de son projet familial et professionnel.

Afin de pourvoir au remplacement de Monsieur AGUEZZAILOU dans les syndicats dans lesquels il représentait la commune, Monsieur le Maire propose au niveau :

- de la Communauté de Communes de l'Andelle, la candidature de Monsieur Detlef KUHN en qualité de titulaire et de Monsieur Guy DUPUIS, comme suppléant,

- du S.I.D.E.A.L., la candidature de Monsieur Xavier CHIVOT.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord aux propositions précitées.

e) Avenant au contrat d'exploitation par affermage du service d'eau potable :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les négociations portant sur le prix du m³ d'eau avec une diminution de trente centimes du mètre cube d'eau.

Il indique qu'entre l'ex Syndicat Intercommunal d'Eau Potable Seine Bord et Véolia, onze avenants ont été passés.

Il présente au Conseil Municipal le projet d'avenant n° 12 entre la commune et Véolia ainsi que trois annexes portant sur l'exploitation par affermage du service d'eau potable.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord au projet d'avenant n°12 des établissements Véolia comme présenté et autorise Monsieur le Maire à le signer ainsi que les trois annexes.

Puis, Monsieur le Maire fait part qu'il adressera demain un courrier à Monsieur le Préfet, l'ancien Président de l'ex Syndicat Intercommunal d'Eau Potable Seine Bord, à la trésorerie de Pont de l'Arche, afin d'obtenir rapidement le bilan financier de l'ex syndicat intercommunal précité.

Il rappelle que trente mille euros seront provisionnés toutes les années pour pallier aux éventuelles réparations.

X) Communications et informations :

a) Rythmes scolaires :

Le Conseil Général regrette la position du Conseil Municipal pour la mise en place des rythmes scolaires en Septembre 2014 mais n'émet pas d'objection à ce report.

b) Contournement Est de Rouen et barreau de l'Eure :

Par courrier en date du 28 Mars 2013, Monsieur le Préfet a informé la commune de Romilly sur Andelle de l'autorisation qu'il a donnée pour pénétrer dans les propriétés privées afin de procéder aux opérations liées aux travaux topographiques, géotechniques environnementaux.

La commune de Romilly sur Andelle est touchée par cette opération compte-tenu qu'elle fait partie du périmètre général.

c) Altitude Lotissement :

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal qu'il a reçu avec Monsieur HURAY les représentants du projet d'aménagement du Clos de la Petite Planche pour lequel ont été dénommées les rues, soit la rue Hector MALOT et la rue Pierre CORNEILLE.

Il énonce comme suit les différentes étapes de cet aménagement :

- permis de construire : Avril 2013
- lancement de la commercialisation : Juin 2013
- début des travaux : 1^{er} trimestre 2014

Les premiers habitants du Clos de la Petite Planche devraient s'installer aux environs du mois de Juin 2015.

d) Aire de jeux :

Les échéances pour la construction de l'aire de jeux sont les suivantes :

- 22 Avril 2013 : annonce appel d'offres,
- 24 Mai 2013 : réception des offres,
- 28 Mai 2013 : étude des offres par la commission d'Appel d'offres,
- 11 Juin 2013 : choix de la ou des entreprises,
- 25 Juin 2013 : ordre de service.

Le début des travaux est prévu en Juillet. L'engazonnement devrait s'effectuer en Novembre.

e) Extension du cimetière :

Le projet d'extension du cimetière rencontre des difficultés liées à l'attribution d'un lot. De ce fait, un Conseil Municipal extraordinaire sera programmé à une date ultérieure. Monsieur KUHN fait part de la rencontre avec une entreprise le 14 Mai pour pallier à ce problème.

f) Extension du collège :

Le permis de construire pour les travaux d'extension du collège a été réceptionné. Ce sont des travaux très importants avec notamment la création de huit classes supplémentaires, une salle d'animation et un plus grand espace de restauration.

g) Réfection de chaises du complexe Louis ARAGON :

Madame Claudine QUENNEVILLE a restauré gracieusement 40 assises et 70 dossiers de chaises du complexe socio-culturel Louis ARAGON.

Le Conseil Municipal lui adresse tous ses remerciements pour le travail réalisé.

Dans un petit mot adressé à la Mairie, elle indique qu'il reste 10 assises de chaises abîmées et qu'elle reste volontaire pour la commune si un nouveau besoin se présentait.

h) Opérations communales :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal les opérations suivantes :

- **Vendredi 29 Mars** ⇒
5^{ème} Lauréats sportifs de la Communauté de Communes à la Maison de l'Andelle sur les 14 nommés dont 3 associations, on retrouve de Romilly sur Andelle, Alexandre DEMEAUTIS, Champion de France de Full Contact et RAS dont la Présidente est Madame Muriel BEZIEL.
- **Dimanche 7 Avril** ⇒
4^{ème} Printemps Littéraire (Salon du Livre). Participation de 50 auteurs dont Fabienne THIBEAULT, Michel DE DECKER, Bernard CAPO, Maureen DOOR, Jean-Claude BOUILLON, Frédéric ROMANUIK, animateur France Bleu.
Cette manifestation a rencontré un grand succès avec un millier de visiteurs.
- **Du 15 au 19 Avril** ⇒
la Communauté de Communes avec la MJC A.L.E.R. ont organisé le RAID Andelle avec la participation de nombreux jeunes. Plusieurs activités ont été

proposées, tels le VTT, du roller, du canoë-kayak, de la natation et de la course d'orientation.

- **Du 20 au 21 Avril** ⇨
la Fête de la Saint-Georges était animée avec les forains, le Comité des Fêtes, les Mille-Pattes.
- **Le Mercredi 1^{er} Mai** s'est déroulé le repas animé des Anciens dont les doyens, Madame Azélie JARDIN et Monsieur Marceau MACHET ont été mis à l'honneur.
- **Le Vendredi 3 Mai** ont été accueillis en Mairie les collégiens de classe de 5^{ème} et leurs correspondants italiens de Mogliano-Venetto. Les établissements GAZFIO ont organisé la visite de leur entreprise à ces jeunes.

i) Manifestations à venir :

- **Mercredi 8 Mai** ⇨
Commémoration de l'Armistice 1945 au Monument aux Morts avec une démonstration de matériel et véhicules militaires. Il sera possible à cette occasion de circuler dans la commune avec les véhicules précités.
- **Du 9 au 12 Mai** ⇨
le Comité de Jumelage se rendra dans la commune jumelée de Biebesheim pour assister entre autres au 150^{ème} anniversaire de la Chorale de cette commune.
- **Du 21 au 26 Mai** ⇨
8 associations sportives de la commune s'impliqueront dans le déroulement du Sport ma Santé.
- **Du 30 Mai au 02 Juin** ⇨
les 5^{ème} Pinceaux de l'Andelle se dérouleront au FRPA La Potière.
- **Le Dimanche 02 Juin** se tiendra à la FRPA La Potière la 5^{ème} Fête de la Peinture et des mamans ayant eu au moins deux enfants seront mises à l'honneur à l'occasion de la 2^{ème} Fête des Mères organisée par la commune.
- **Le Samedi 08 Juin** ⇨
il sera commémoré la fin de la guerre d'Indochine.
- **Le Samedi 08 Juin** ⇨
« Sons d'Andelle » organisé par la Communauté de Communes de l'Andelle à l'abbaye de Fontaine Guérard.
- **Le Dimanche 30 Juin** ⇨
il sera organisé par la commune de Vandrimare, la Journée Cantonale de la Bicyclette dont Romilly sur Andelle sera ville étape,

XI) Remerciements :

- La famille d'Anne-Marie CAUVIN remercie la commune pour ses marques de sympathie témoignées lors du décès de Madame Anne-Marie CAUVIN.
- Le club des Roses d'Automne, l'association Gymnastique volontaire de Pîtres, AFM Téléthon, Scouts et Guides de France, le Comité de Jumelage, les Anciens Combattants section de Romilly sur Andelle, le Cercle Philathélique, les

Restaurants du Cœur, Détente et Découverte, le Judo Club de Pîtres, l'Arc Club de l'Andelle, la MJC A.L.E.R., remercient la commune pour le versement d'une subvention.

- Monsieur Pierre LEFEBURE remercie la commune pour l'aide à l'organisation de la 12^{ème} édition du Forum du GIVAPE auquel ont participé 1200 élèves de 3^{ème}.
- Monsieur Eugène AVELINE remercie la commune pour l'organisation et la qualité du repas du 1^{er} Mai 2013.

X) Tour de table :

- Madame DELABRIERE fait part au Conseil Municipal du déroulement dans trois semaines dans le cadre agréable du FRPA La Potière des Pinceaux de l'Andelle et la Fête de la Peinture, avec la participation des écoles et d'élèves du collège.
- Monsieur DUPUIS indique au Conseil Municipal que dans le cadre de la Journée de la Bicyclette, on exposait d'habitude à la Mairie des vélos. Il recherche des vélos et lance un appel à celles et ceux qui pourraient lui en procurer des vieux.

- Monsieur HOUSSAYE fait part au Conseil Municipal :

Au Niveau économique : la création d'une auto-entreprise Natur'elle, prothésiste ongulaire à domicile,

Au Niveau signalétique : l'installation de 4 panneaux signalétiques pour l'espace football Jacques LEULLIER.

Puis, il indique que le prochain bulletin municipal arrivera en Mairie le 29 Mai et il souhaite qu'il soit distribué avant le 08 Juin 2013.

- Monsieur CHIVOT informe le Conseil Municipal des manifestations à venir comme suit :

Mercredi 8 Mai : Monument aux Morts à 11h30 avec la participation de l'association de Défense du Souvenir Français avec exposition sur le 8 Mai 1945.

Samedi 18 Mai : salle du C.A.R.R.E., soirée avec Normandy Country.

Mercredi 15 Mai : Le Sport, ma Santé avec les écoles et l'association Les Mille-Pattes au complexe sportif de Perriers sur Andelle avec en vedette Wilfrid BOULINEAU, 6^{ème} au Championnat du Monde à Séville en 1999 et 20^{ème} aux J.O. de Sydney en 2000.

Samedi 25 Mai : Le Sport, ma Santé 13h30/17h00 à Charleval avec différentes associations de la basse et haute vallée.

Samedi 25 Mai : Soirée Cabaret avec l'association Vagabondages, salle Aragon.

Samedi 1^{er} Juin : Soirée club handball salle ARAGON.

Dimanche 2 Juin : Pinceaux d'Andelle à la Potière et la Fête des Mères.

Vendredi 7 Juin : Salle Aragon, comédie musicale avec les enfants des écoles de Romilly sur Andelle à 20h00.

Dimanche 9 Juin : Championnat de Normandie de trial à la carrière de Romilly.

Lundi 10, Mardi 11 et Mercredi 12 Juin : cirque HART, Place Vimbert.

Vendredi 14 Juin : Assemblée Générale RAS Salle du Conseil.

Vendredi 21 Juin : Fête de la Musique au C.A.R.R.E. avec la MJC A.L.E.R.

Samedi 22 Juin : Kermesse des écoles sur le stade Maurice FLEURIEL.

Samedi 29 Juin : Soirée couscous avec l'association Pas Za Pas Yaka Danser, salle ARAGON.

Dimanche 30 Juin : Journée Cantonale de la Bicyclette à Vandrimare.

- Monsieur CHIAPELLO informe le Conseil Municipal de l'installation de brise vues le long du stade de la Choule pour éviter que les enfants des écoles soient distraits par les passages sur le chemin piétonnier longeant le stade.
- Monsieur KUHN fait part que des travaux de fleurissement ont été réalisés au Marais.
Il indique que les travaux de tonte et de restauration de la Marelle mobilisent l'essentiel des employés communaux.
- Monsieur DULONDEL informe le Conseil Municipal que le Syndicat d'Assainissement a ouvert les plis pour les travaux d'extension du réseau d'assainissement du Moulin Pouchet et que les prix proposés vont du simple au triple.

Personne ne sollicitant plus la parole, la séance est levée à 20h15.

La Secrétaire de séance,

Le Maire,

Marie-Thérèse LANGLET

Jean-Luc ROMET